

Motion du 15 septembre 2026 de Mmes et MM. Maxime Provini, Pierre de Boccard, Rémy Burri, Patricia Richard, Kevin Janin, Alia Meyer, Nadine Béné, Ilir Kurti, Boris Calame, Nathalie Jaggi, Ruzanna Tarverdyan, Alexandre Chevalier et Vincent Schaller: «Relancer des Fêtes de Genève ambitieuses, populaires et maîtrisées».

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Les Fêtes de Genève ont longtemps constitué un rendez-vous majeur de la vie genevoise. Elles offraient d'abord aux habitantes et habitants un grand moment de convivialité et de divertissement au cœur de l'été, tout en contribuant au rayonnement touristique et économique de la ville. C'est précisément cet équilibre entre population locale et visiteurs qui doit guider toute réflexion sur leur relance.

La disparition du format historique à partir de 2018 s'inscrit dans un contexte marqué par plusieurs difficultés aujourd'hui bien identifiées:

- une mauvaise maîtrise du budget et des coûts lors des dernières éditions;
- des problèmes de gouvernance et de pilotage;
- un modèle de financement fragile et insuffisamment sécurisé;
- une volonté politique et populaire de disposer d'un événement plus court, plus convivial et mieux maîtrisé.

Le contre-projet accepté en votation populaire le 4 mars 2018 fixait d'ailleurs une durée maximale de onze jours et précisait que les Fêtes de Genève devaient s'adresser tant aux habitantes et habitants de Genève et de sa région qu'aux touristes. Cette orientation demeure pertinente: une manifestation estivale de qualité doit d'abord être attractive pour les Genevoises et les Genevois, tout en renforçant l'attractivité de Genève auprès des visiteurs.

Depuis lors, plusieurs formats alternatifs ont été proposés. Ils ont permis de maintenir une animation ponctuelle de la Rade, mais Genève ne dispose plus d'un rendez-vous estival récurrent, clairement identifié et capable de fédérer largement la population. Cette situation a plusieurs conséquences:

- une offre de divertissement estivale moins lisible pour la population locale;
- l'absence d'un grand rendez-vous populaire et intergénérationnel accessible au plus grand nombre;
- une moindre visibilité pour les acteurs économiques, culturels, associatifs et les producteurs locaux pouvant être associés à une telle manifestation;
- la perte d'un événement emblématique capable de réunir dans un même espace les Genevois, les habitantes et habitants du canton et de la région, ainsi que les visiteurs.

Au-delà de leur dimension populaire et festive, les Fêtes de Genève représentaient également un important moteur économique pour la région, avec des retombées estimées à près de 120 millions de francs pour l'économie genevoise.

L'expérience de «Genève Genève» en 2024 a montré qu'un événement estival ambitieux restait susceptible de rencontrer un large public. Organisée sur cinq jours dans le cadre d'un partenariat entre la Ville, le Canton et un organisateur privé, la manifestation a attiré plus de 200 000 personnes. Elle constitue un précédent utile pour repenser un modèle durable et mieux structuré.

L'objectif ne doit toutefois pas être d'imposer un autofinancement intégral à une manifestation dont la vocation est également populaire, culturelle et économique. Une contribution publique peut se justifier lorsqu'elle est transparente, plafonnée, liée à des objectifs précis et qu'elle permet de mobiliser des financements privés, des recettes propres et des partenariats économiques.

Le rôle de la Fondation Genève Tourisme & Congrès doit également être adapté à sa mission actuelle. Il ne s'agit pas nécessairement de lui confier l'organisation directe de la manifestation, mais de l'associer comme partenaire de promotion, d'expertise et de soutien aux côtés de la Ville, du Canton et de l'organisateur.

Dans ce contexte, il apparaît pertinent de construire un nouveau modèle des Fêtes de Genève reposant sur:

- une programmation de qualité, populaire, intergénérationnelle et largement accessible, pensée en premier lieu pour la population genevoise;
- une gouvernance indépendante, professionnelle et transparente, avec une maîtrise rigoureuse du budget;
- un partenariat public-privé associant la Ville, le Canton, Genève Tourisme & Congrès et un organisateur professionnel, avec une répartition claire des coûts, des responsabilités et des risques;
- un financement diversifié combinant contributions publiques maîtrisées, sponsoring, partenariats, concessions et recettes propres;
- un format cohérent avec la décision populaire de 2018, notamment en matière de durée, tout en intégrant les exigences actuelles de sécurité, de durabilité et de gestion de l'espace public.

Il ne s'agit donc pas de reproduire les anciennes Fêtes de Genève à l'identique, mais de retrouver un grand rendez-vous estival genevois, populaire et fédérateur, reposant sur un modèle financier et organisationnel crédible.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier la relance d'un événement estival d'envergure s'inscrivant dans l'héritage des Fêtes de Genève, destiné en priorité à la population genevoise tout en contribuant à l'attractivité touristique et économique de la ville;
- à proposer un concept de programmation populaire, intergénérationnelle, qualitative et largement accessible, susceptible de réunir les différents publics genevois ainsi que les visiteurs;

- à engager des discussions avec le Canton, la Fondation Genève Tourisme & Congrès et les acteurs privés concernés afin de mettre en place un partenariat public-privé définissant clairement:
 - les responsabilités de chaque partenaire;
 - la répartition des coûts et des sources de financement;
 - la répartition des risques organisationnels et financiers;
- à présenter un modèle économique viable et diversifié, sans exiger un autofinancement intégral, comprenant des contributions publiques transparentes et maîtrisées, des financements privés, du sponsoring, des partenariats et des recettes propres;
- à proposer une gouvernance professionnelle garantissant la transparence, le suivi budgétaire, la maîtrise des coûts et une évaluation régulière de la manifestation;
- à définir un format adapté en matière de durée, de localisation, de sécurité, de durabilité et de programmation, dans le respect de la décision populaire du 4 mars 2018;
- à associer à la conception du projet les acteurs économiques, culturels, associatifs et touristiques locaux et à évaluer les retombées attendues pour le commerce, la restauration, l'hôtellerie et l'économie genevoise;
- à présenter au Conseil municipal, dans un délai de douze mois, les scénarios envisagés, leur gouvernance, leur financement et un calendrier de mise en œuvre;
- à garantir le maintien d'un grand feu d'artifice sur la rade, en tant que rendez-vous populaire et emblématique des Fêtes de Genève, accessible gratuitement à l'ensemble de la population.